

Conseil du 11 juin 2024

Compte rendu et relevé de décisions

Date : 11/06/2024	Heure : 14h00	Lieu : IEP + Visio
<p><u>Présent.e.s</u> : Jean-Pierre Le Bourhis, Christian Le Bart, Joséphine Deneux, Juliette Daquin, Thomas Aguilera, Tom Chevalier, Alis Sopadzhiyan, Sami Zegnami</p> <p><u>Participation en visio</u> : Sandy Montanola, Benoit Giry, Frédérique Quidu, Béatrice Damian</p> <p><u>Invitée permanent</u> : Breton Karine</p> <p>Invitée : Emmauelle Leray, Gaëlle Petit</p> <p><u>Absent.e.s excusé.e.s</u> : Bleuwenn Lechaux, Delphine Moreau, Karine Gallopel-Morvan, Marion Porcherie, Olivier Grimaud, Patricia Loncle, Thomas Frinault,</p>		
<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">- Informations sur l'actualité du laboratoire- Demandes de rattachement - Membre : Mathieu Dubois (MCF IEP, Histoire, Axe 3) ; Loic Guerin (IE, Institut du Management, RSMS – Associé.e : Magalie Bourblanc (CR CIRAD, Science politique))- Autres demandes : adhésion au GDR GRAM [Groupe de recherche sur l'action multilatérale] proposé par S. Tanke (IEP) ; financements internationaux ;- Préparation des votes en AG du 24 juin : suivi budgétaire de l'UMR ; charte des doctorant.e.s ; communiqué sur la Palestine- Calendrier 2024-2025		

Annexes : document de présentation lors du Conseil

1/ Informations sur l'actualité du laboratoire

Actualités scientifiques

* Appel dit « AMI SHS » *

Ce dispositif doit permettre de structurer la recherche universitaire (s'organiser autour de grands pôles SHS). Mais : 100 millions € divisé par le nombre de projets ça ne fera pas des subventions importantes. 50 dossiers ont été déposés et seulement 10 à 20 projets seront retenus.

Le processus de sélection est organisé en deux temps :

- Une présélection sur la base d'une lettre d'intention de 4 pages (dépôt des lettres d'intention le 30 mai 2024) ;
- Une évaluation par un jury international, sur la base d'un dossier et d'une audition (dépôt des dossiers le 1er octobre 2024).

Arènes a été intégré à 3 projets

- AMI ARTIS (avec le CNAM et EHESP) : Travail et santé
- AMI DEVENIR (avec Uni. Nanterre et Univ. Rennes, le CREM et nous) : Jeunesse
- AMI SITI SPORT : avec Rennes 2.

Il est encore temps de se manifester si certains souhaitent faire partie de ces projets.

* Structuration du site rennais (partie environnementale) *

Information sur la mise en place d'un Living Lab « Glaz », hébergé par la MSHB, avec un recrutement depuis juin 2024 d'une IR animatrice (Claire Couly), et une co-direction scientifique Arènes (JP Le Bourhis) et IODE (A Langlais). Il s'agit d'un dispositif de promotion et d'accompagnement de recherches interdisciplinaires et participatives en environnement, avec un financement jusqu'en 2027.

Ce dispositif peut être une opportunité pour porter la réflexion dans l'UMR sur la « recherche action », la science « avec et pour la société », en environnement et dans d'autres thématiques (social, santé, ville...)

Sur la partie environnementale, il complète une série de projets et de recherches menées ou en émergence, au sein de l'UMR (PEPR IRIMA de B Giry, PIA IRIS-E et ANR Greenseas (JP LE Bourhis) et projets de thèse (T. Chevalier, V. Carlino...). Une réunion d'interconnaissance devrait être proposée pour relancer le groupe transversal sur cette thématique.

Pour info, Nicolas Thély, directeur de la MSHB est sur le départ.

Actualités administratives

Lancement du compte LinkedIn du laboratoire : <https://www.linkedin.com/company/ar%C3%A8nes-umr6051/?viewAsMember=true>

Les établissements nous ont rappelé les délais de demandes d'ordre de mission. Chacun a sa politique de déplacement mais le délai est de **15 jours min avant départ** en mission.

Attention à **bien préparer les démarches et leurs difficultés** en matière de recrutements de personnels :

Il faut anticiper car Arènes est une structure de recherche et les recrutements sont réalisés par les établissements tutelles qui doivent prévoir ces dépenses dans leur budget initial ou rectificatif (le labo n'est pas un employeur)

→ La procédure est différente pour les recrutements d'enseignement (la gestion est réalisée par les services des UFR / Fac) – Les recrutements d'accompagnement à la recherche sont initiés par le laboratoire mais géré dans les services RH de nos établissements (avec des politiques de recrutements propres à chacun)

Séminaire Général

Comme annoncé, il sera organisé selon un nouveau format (3 séances par an dans un lieu unique)

Les propositions d'intervention doivent être remontées pour programmer les dates des séminaires et inviter les intervenants.

Pierre Rouxel a envoyé un mail détaillé le 31/05/2024 à 15 :54 « Nouveau format du séminaire général + suggestions + journée de rentrée »

Journée de rentrée du 13 septembre 2024

Elle sera découpée en 2 parties

- Activités du labo + atelier « carnets de recherche » atelier « soutenances »
- Présentation des travaux (publications et projets) des membres sur une demie journée

La recherche d'un lieu extérieur au labo est en cours

2/ Demandes de rattachement

Avis du conseil de laboratoire est demandé sur :

- Demandes de rattachement membres :
 - Mathieu Dubois, MCF IEP, Histoire, Axe 3
 - Loic Guérin, IE, EHESP, projet RSMS
- Demandes de rattachement associés :
 - Magalie Bourblanc (CR CIRAD, Science politique)
 - Guillaume Sabin (Sociologue, axe 2, ancien membre d'Arènes)
- Proposition d'adhésion du laboratoire au GDR GRAM
- Demandes de financement de missions internationales :
 - Romain Pasquier 400€ (Participation frais de colloque à Madrid financé en partie par la Chaire TMAP)
 - Thibault Tellier 800€ (Conférence à Turin – sans co financement)
 - Veni Otto Got 1 200€ (recherches Terrain au Congo – avec demande de cofinancement à l'ED)
 - Vincent Dain 550€ (2 déplacements en Espagne – colloque + terrain – cofinancement demandé à l'ED)
 - Thomas Aguilera 1 000€ (Communication au congrès annuel du réseau MethodsNet)
 - Benoit Gery 1 000€ (Communication au congrès annuel du réseau MethodsNet)
 - Tom Chevallier 1 000€ (Communication au congrès annuel du réseau MethodsNet)

→ le conseil a décidé de représenter la demande de Veni OTTO lors de la prochaine réunion de conseil en septembre du fait de l'éloignement de son encadrante (E. Gaillard en délégation pour 2 ans en Nouvelle Calédonie) et de l'absence d'autre recherche en droit dans le laboratoire, qui ne peut être qu'un guichet. Le directeur d'unité contactera le doctorant et sa directrice afin d'avoir plus d'information sur cette demande.

→ le résultat des votes est favorable pour toutes les autres demandes.

Point budget au 11 juin 2024

	Reçu	Reste	Programmé	Proposé au vote	Disponible en %
CNRS	34 000	7 655	1 000	1 300	16
IEP	15 000	9 864	3 900	2 800	21
UNIVREN	23 714	15 168		2 619	53
Rennes2	6 800	1 462			21
EHESP	80 000	80 000			100
Total	159 514	114 149	4 900	6 719	64

3/ Préparation des votes en AG du 24 juin

Suivi budgétaire de l'UMR ;

Le budget est accordé et suivi en année civile. Il n'est pas impossible d'être confronté à de nouvelles baisses de crédit (11000€ déjà de perdu en 2 ans). Il est donc nécessaire de mettre en place un budget prévisionnel avec des enveloppes.

Ce qui est soumis au conseil est une proposition de processus. Nous discuterons début 2025 du suivi et des contrôles à mettre en place sur la base des dépenses de 2024

A l'ouverture du budget 2024, il a donc été mis ouvert des enveloppes (entités) permettant de suivre les dépenses par :

- Axes
- Groupes
- Evènements (ex : colloque 50 ans)
- frais de soutenances.

En plus, de ce suivi, il est également possible de suivre les dépenses par codes matières, dont voici quelques exemples :

- Frais de traduction
- Missions nationales /internationales / invités
- Frais de bouche
- Matériel informatique
- Logiciel / outil

Une fiche de dépenses par membre a également été mise en place en début d'année afin de connaître le soutien financier reçu par l'agent depuis 2021.

On rappelle que ce travail de suivi est limité car les outils ne peuvent pas nous donner les soldes disponibles et les dépenses réalisées en un « clic » (4 outils de gestion différents pour nos dotations des tutelles)

Il sera demandé à l'AG de définir les seuils de dépenses raisonnables avant sollicitations du directoire ou conseil d'unité. Ceci reste des indicateurs et donc les enveloppes restent fongibles si cela est motivé et décidé collectivement.

On souligne que l'offre en matière de logiciels libres et gratuits est suffisamment importante et parfois plus performants que des payants (exemple Whisper à la place de Sonix)

→ une veille des offres existantes doit être réalisée afin que les solutions gratuites soit privilégiées.

→ à défaut d'un ingénieur méthode (demandé depuis plusieurs années) faire un atelier outils et méthodes numériques tous les ans, pour partager entre chercheurs les trucs et astuces (avec suivi et diffusion par Elsa dans le laboratoire)

La confidentialité des données est plus souvent assurée dans les solutions gratuites (tout ce qui est offert en open sources est plus sûr)

Charte des doctorant.e.s :

On rappelle qu'une charte n'est pas obligatoire, ne doit pas être contraignante, mais l'idée est qu'elle soit adoptée par le plus grand nombre (idéalement unanimité) pour jouer un rôle de référence partagée.

Il y a eu plusieurs échanges entre le groupe de travail et le directoire. Il reste cependant, un certain nombre de formulations à réécrire et quelques discussions à avoir entre le directoire et le groupe de travail. Idéalement on doit faire un vote en AG, mais le texte doit être suffisamment avancé voir terminé pour éviter des discussions pointues lors de l'AG. Tout ce qui est relatif au laboratoire ne relève pas forcément du laboratoire mais des établissements tutelles. Il faut être clair sur les rôles de chacun.

Plusieurs interventions et remarques sont formulées

- Vérifier que soit écrit ce les doctorant.e.s doivent s'engager à faire:

- Finir leur thèse dans des délais raisonnables,
- À participer aux séminaires de labo
- Faire des points réguliers avec leur directeur/trice
- Répondre aux mails

- Est-il possible d'avoir la version avec les points qui pose encore problème ?

→ Cette version sera envoyée au CDL

- Ne serait-il pas possible d'avoir une version schématisée avec les droits et devoirs de chacun. Car ça permettrait d'avoir une synthèse pratique en format miroir. Et faire ressortir les obligations particulières s'il y en a. Sur la première partie de la charte cela flou, les autres parties semblent plus thématiques.

→ version schématisée ?

Communiqué sur la Palestine

La proposition vient des doctorant.e.s de faire un communiqué concernant la situation en Palestine, avec un lien avec les ESR en soulignant les conditions de recherches dans les universités à Gaza. Comment organiser cette communication ? Il est possible de proposer des amendements. Un point sera présenté lors de l'AG avec une discussion cadrée pour que chacun s'exprime et un vote par voie électronique.

Les représentants des doctorant.e.s proposent aux membres du conseil de faire leurs remontées / corrections / suggestions de formule complémentaire... avant la fin de la semaine. 1^{ère}

Le laboratoire TRIANGLE a fait un communiqué sur le sujet